

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 juillet 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 135

présenté par
M. Tardy, Mme Duby-Muller et M. Saddier

ARTICLE 19 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet article est un neutron législatif, qui n'a aucune portée normative.